

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DEEDIE AUX DECHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETÉ PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINERAUX OU DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 6

Date: JUNI 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.4 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Dates	Indices	Modifications
JUNI 2017	A	Emission Originale
SEPTEMBRE 2019	B	Modification des intitulés de casiers

Travaux Publics & Environnement

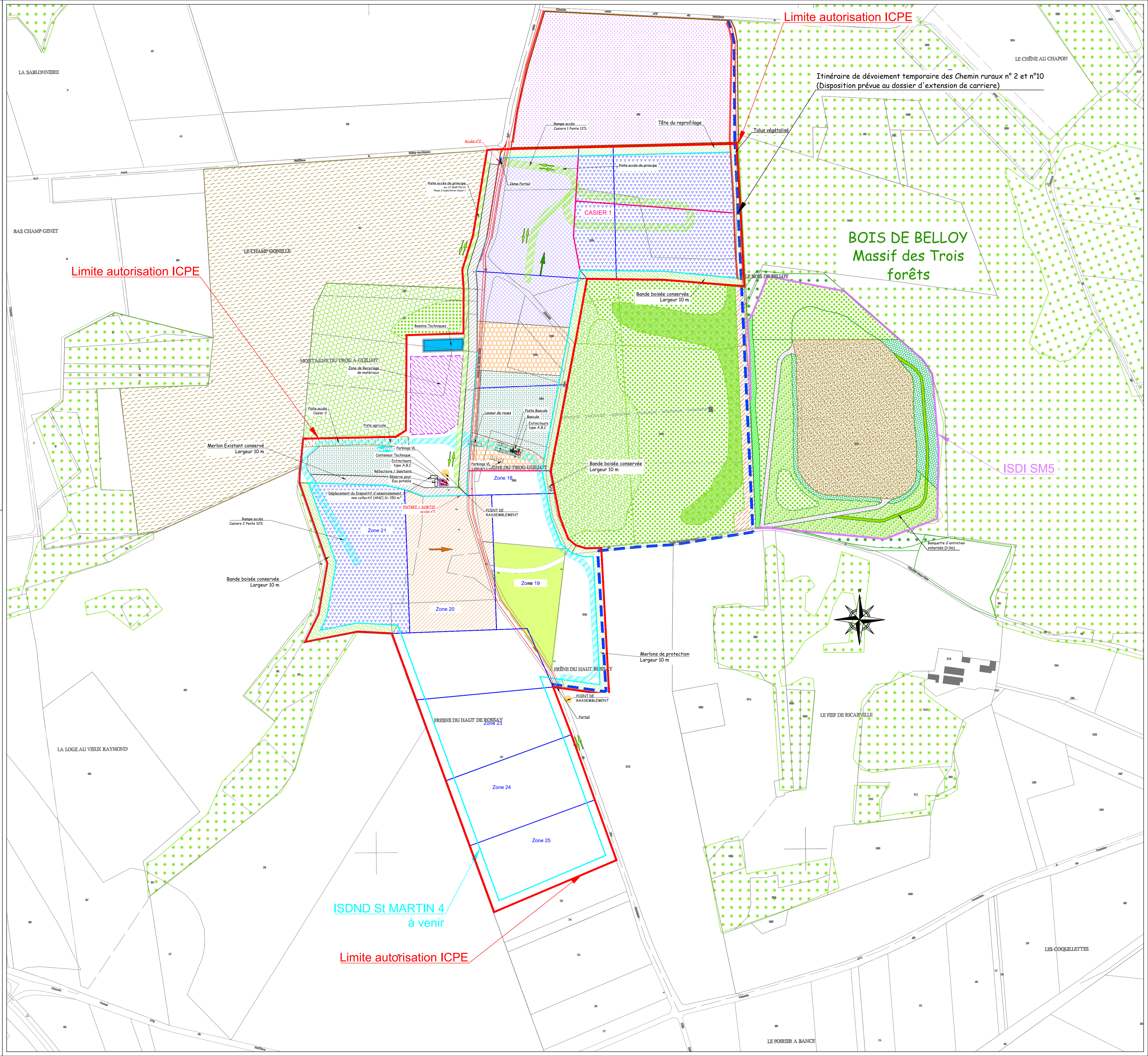
13, route de Conflans - BP 60
95480 PIERRELAZE
Tél. 01 34 64 34 34
Fax 01 34 64 14 51
Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE**
- ZONE DEBOISEE
 - ZONE PAS ENCORE DEBOISEE
 - TERRASSEMENT DES ALVEOLES
 - VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION
 - REPLISSAGE DES CASIERS
 - CASIER EN ATTENTE DE POURSUITE D'EXPLOITATION OU DE COUVERTURE FINALE
 - CASIER REMIS EN ETAT FINAL FORESTIER
 - CASIER REMIS EN ETAT FINAL AGRICOLE
 - CASIER REMIS EN ETAT FINAL CLAIRIERE
 - CASIER REMIS EN ETAT VERGER
 - Parcelle C n°60p Réaménagement Parcelle agricole

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10
- Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation (Echéance 2021)
- Périmètre SM4 (ISDND)
- Phasage SM4 (ISDND) - Remblai amiante
- Phasage SM4 (ISDND) - Exploitation
- Périmètre SM4 (ICPE)
- Carrière SM2 - Pistes de circulation
- Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 1
- Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 2

- Sens d'exploitation de la Carrière
- Sens d'exploitation de l'ISDND



Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY
Massif des Trois
forêts

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4
à venir

Limite autorisation ICPE